



En partenariat avec le centre de formation



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2016

Formation :

« Concepteur Européen certifié Maison Passive (CEPH) »



## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### CONDITIONS :

- Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- Les inscriptions à la totalité des modules de formation sont privilégiées.
- L'inscription est valide après règlement complet des cours.
- Le règlement total de la formation doit être effectué 3 semaines avant le début des cours.
- Si une demande prise en charge est en cours **un chèque de caution\*** du montant de la formation vous sera demandé.
- Le prix des cours complets CEPH inclut déjà une réduction: aucune réduction supplémentaire ne sera accordée.
- Les frais de repas du midi sont pris en charge par nos soins .

### FORMATION :

- Le nombre minimum de participants est de 15 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, LAMPS se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation. LAMPS ne sera aucunement responsable des frais occasionnés par le stagiaire ( hôtels, billets de train).
- Une annulation ou modification émanant du stagiaire nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé. (dans le cas d'une prise en charge, voir conditions avec l'organisme de prise en charge.)
- Dans le cas d'une annulation moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15% de la somme totale de la facture à moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la facture reste dû.
- Dans le cas d'annulation de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.

### EXAMEN CEPH :

- En cas d'annulation du passage de l'examen CEPH moins de 2 semaines avant la date fixée, le prix de l'examen reste dû.
- Les reports sont possibles sur une période de 6 mois après la date de d'examen initialement choisie.

*\* Ne sera pas encaissé => à noter: si en cours de formation la prise en charge est refusée : le stagiaire qui souhaite poursuivre la formation, devra financer la totalité de la formation dans le cas contraire le stagiaire devra financer les modules auxquels il aura assisté ( voir tarifs des modules à la carte sur le programme en fin de dossier)*



## NOS SESSIONS 2016

### Session 4

Partie 1	<i>Le Standard Maison Passive</i>	27 septembre 2016
Partie 2 :	<i>Enveloppe du bâtiment Maison Passive</i>	28 septembre 2016
Partie 3 :	<i>Ventilation Maison Passive</i>	29 septembre 2016
Partie 3 bis :	<i>Ventilation Maison Passive</i>	18 octobre 2016
Partie 4 :	<i>Production / Alimentation de chaleur</i>	19 octobre 2016
Partie 5 :	<i>Fenêtres, étanchéité à l'air</i>	20 octobre 2016
Partie 6 :	<i>Outil de conception PHPP</i>	15 et 16 novembre 2016
Partie 7 :	<i>Calcul économique</i>	22 novembre matin 2016
Partie 8 :	<i>Complément de formation</i>	22 novembre après midi 2016
Partie 9 :	<i>Répétitorium</i>	23 novembre 2016

**DATE EXAMEN: 09 DECEMBRE 2016**



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

LIEU - IFB 42 - 20 rue Balay - 42000 SAINT ETIENNE

Formation[Votre choix de session n° .....]		HT	TTC
<b>Formation complète : tous les modules</b>	<input type="checkbox"/>	<b>2520 €</b>	<b>3024 €</b>
N°1 : Le standard Maison Passive	<input type="checkbox"/>	290 €	348 €
N°2 : Enveloppe du bâtiment	<input type="checkbox"/>	300 €	360 €
N°3 et 3 bis : Ventilation	<input type="checkbox"/>	750 €	900 €
N°4 : Production/ alimentation de chaleur	<input type="checkbox"/>	300 €	360 €
N°5 : Fenêtres, étanchéité à l'air	<input type="checkbox"/>	300 €	360 €
N°6 : Outil de conception PHPP	<input type="checkbox"/>	650 €	780 €
N°7 : Calcul économique	<input type="checkbox"/>	290 €	348 €
N°8 : Complément de formation	<input type="checkbox"/>	300 €	360 €
N°9 : Répétitorium	<input type="checkbox"/>	370 €	444 €
<b>Total 1 =</b>			
<b>Logiciel PHPP*</b> (la participation au module n° 6 implique la possession du logiciel)			
<b>ACHAT DU LOGICIEL PHPP</b>			
Acquisition au <b>tarif membre</b> (compléter annexe 1)	<input type="checkbox"/>	216.33 €	259.60€
Acquisition au <b>tarif non- membre**</b> (compléter annexe 1)	<input type="checkbox"/>	299.67	359.60€
<b>MISE A JOUR DU LOGICIEL*</b>			
Mise à jour d'un logiciel PHPP <b>depuis version 8.5 au tarif membre</b> (compléter annexe 1)	<input type="checkbox"/>	99.67€	119.60€
Mise à jour d'un logiciel PHPP <b>depuis version 8. 5 au tarif non membre**</b> (compléter l'annexe 1)	<input type="checkbox"/>	138,00€	165.60€
Mise à jour d'un logiciel PHPP <b>depuis une version antérieure au tarif membre</b> (compléter annexe 1)	<input type="checkbox"/>	129.67€	155.60€
Mise à jour d'un logiciel PHPP <b>depuis une version antérieure au tarif non membre **</b> (compléter l'annexe 1)	<input type="checkbox"/>	163,00€	195.60€
<i>*Bénéficiez du tarif mise à jour en fournissant votre facture d'achat PHPP</i>			
<i>**Bénéficiez des tarifs membres en adhérant à la Maison Passive : voir annexe 2</i>			
<b>Total 2 =</b>			
<b>Examen CEPH [Votre choix de date : Le .....]</b>			
Je me suis inscrit à <b>plus</b> de 5 modules	<input type="checkbox"/>	560 €	672 €
Je me suis inscrit à <b>moins</b> de 5 modules	<input type="checkbox"/>	850 €	1020 €
<b>Total global (1+2+3) =</b>			

\* POUR RECEVOIR LE LOGICIEL AVANT LA FORMATION, MERCI DE FAIRE UN CHEQUE POUR LE LOGICIEL INDEPENDAMMENT DU CHEQUE POUR LA FORMATION ET OU EXAMEN



**RENSEIGNEMENTS PARTICIPANT**

Société : .....

Nom et prénom : ..... poste occupé : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail du stagiaire : .....

Mail pour l'envoi des documents administratif : .....

Nom du gérant / Directeur / Président : .....

*Je fais un  chèque ou  virement, à l'ordre de "La Maison Passive service" d'un montant de .....€*

*Je fais un  chèque ou  virement, à l'ordre de "La Maison Passive France" pour l'adhésion d'un montant de.....€*

*J'effectue une prise en charge auprès de l'organisme ..... et je fais un  chèque pour caution*

**Envoyer votre dossier d'inscription par mail à : [secretariat@lamaisonpassive.fr](mailto:secretariat@lamaisonpassive.fr)**

**Ou par courrier à La Maison Passive service - 110 rue Réaumur - 75002 PARIS**

*« Ma signature vaut inscription et acceptation des conditions de participation. » Voir règlement sur [www.lamaisonpassive.fr](http://www.lamaisonpassive.fr)*

*Date et signature :*

**RIB DE LA MAISON PASSIVE SERVICE** : Société Générale – Paris Montorgueil- Rue des petits carreaux -75002 Paris  
Code 30003 - guichet 03021-IBAN FR76 3000 3030 21000 20085 00072- BIC SOGEFRPP



La Maison Passive Service  
110, rue Réaumur  
75002 Paris

— SERVICE —

## ANNEXE 1 - ACHAT - MANUEL + LOGICIEL PHPP 9

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Société : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : .....

Tarif membre : 204 € HT/exemplaire soit **245 € TTC**

Tarif non-membre : 295 € HT/exemplaire soit **354 € TTC**

Mise à jour du logiciel PHPP depuis la version 8.5 (sur envoi par e-mail d'une facture de l'achat auprès de La Maison Passive)

Tarif membre : 95 € HT/exemplaire soit **114 € TTC**

Tarif non-membre : 133 € TTC/exemplaire soit **160 € TTC**

Mise à jour du logiciel PHPP depuis une version antérieure (sur envoi par e-mail d'une facture de l'achat auprès de La Maison Passive)

Tarif membre : 125 € HT/exemplaire soit **150 € TTC**

Tarif non-membre : 158 € TTC/exemplaire soit **190 € TTC**

**Sans présentation de la preuve d'achat, la différence avec le tarif plein vous sera facturé**

**Frais de port : 4,85 € par exemplaire commandé**

Total réglé : .....

Signature

Moyen de règlement :

Chèque       Virement

La commande sera expédiée à réception du règlement à l'ordre de La Maison Passive Service.

RIB : Société Générale - Paris Montorgueil - Rue des petits carreaux - 75002 Paris

Code 30003 - guichet 03021 - IBAN FR76 3000 3030 21000 20085 00072 - BIC SOGEFRPP



## ANNEXE 2

*« Il vient toujours un temps où il faut choisir  
entre la contemplation et l'action.  
Cela s'appelle devenir un homme. »  
Albert Camus*

Bienvenue !

Toute entreprise, organisation ou personnes privée, qui partage les buts de l'association et souhaite participer à leur réalisation, est la bienvenue.

Demande d'adhésion à l'association La Maison Passive France.

### COORDONNÉES

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal/Ville : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

E-mail : .....

*(merci de noter que cette adresse e-mail est celle qui vous permettra d'accéder au forum technique)*

Site internet : .....

## DÉCLARATION D'ADHÉSION

Oui, je souhaite devenir membre de La Maison Passive France.

Pour les entreprises, chiffre d'affaire : .....

Motivation pour adhérer à La Maison Passive :

.....  
.....  
.....

## COMMUNICATION (professionnels uniquement)

L'adhésion en tant que professionnel vous permet d'être référencé dans l'Annuaire des professionnels en ligne.

Les informations de contact seront celles renseignées dans la partie « Coordonnées », sauf mention contraire :

.....  
.....

**Catégorie :** Architectes - Bureaux d'études - Constructeurs - Fabricants - Distributeurs - Formations - Autres (précisez) :

.....

Descriptif succinct d'activité (6 mots maximum) : .....

## CONFIRMATION

Date, signature : ..... / .....

## Annexe 1 - Montant des cotisations

Le règlement intérieur de l'association La Maison Passive, entériné par le Conseil d'Administration du 30/06/2014, fixe le montant des cotisations donnant droit à l'adhésion :

### Particulier

- |                                                                                                                         |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <input type="checkbox"/> Newsletter bi-mensuelle uniquement :                                                           | 40 €         |
| <input type="checkbox"/> Réductions sur les documents, les logiciels et les évènements, accès au forum et Newsletter) : | 90 €         |
| <input type="checkbox"/> <b>Associations, collectivités, institutions :</b>                                             | <b>170 €</b> |

### Professionnels, chiffre d'affaires :

- |                                                          |         |
|----------------------------------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> De 0 à 75 000 € :               | 135 €   |
| <input type="checkbox"/> De 75 000 € à 150 000 € :       | 220 €   |
| <input type="checkbox"/> De 150 000 € à 300 000 € :      | 330 €   |
| <input type="checkbox"/> De 300 000 € à 500 000 € :      | 660 €   |
| <input type="checkbox"/> De 500 000 € à 1 500 000 € :    | 1 100 € |
| <input type="checkbox"/> De 1 500 000 € à 10 000 000 € : | 2 700 € |
| <input type="checkbox"/> Au-delà de 10 000 000 € :       | 3 900 € |

Paiement :  Chèque  Virement

Adresse : La Maison Passive France - 58, rue d'Aboukir - 75002 Paris

IBAN : Société Générale - FR76 3000 3038 7200 0508 0955 711 - BIC : SOGEFRPP

## Formation CEPH (Certified European Passive House Designer)

Le Parlement Européen demande qu'à partir de 2020, le standard Bâtiment Passif soit appliqué à toutes les constructions neuves.

Pour une mise en œuvre optimale de ce standard à haute efficacité énergétique, l'Europe aura besoin d'architectes et d'ingénieurs possédant des connaissances approfondies de la conception, de la construction et de la mise en chantier des bâtiments passifs. Pour justifier ces qualifications, la formation complète de « Concepteur/Conseiller certifié Bâtiment Passif » dite « CEPH » (pour « Certified European Passive House Designer »), sanctionnée par un examen, a été développée par le Passivhaus Institut.

Nous vous invitons à **approfondir vos connaissances** dans tous les domaines du Bâtiment Passif en suivant cette formation.

### La formation

La formation CEPH a été cofinancée par la Commission Européenne dans le cadre du programme « Energie intelligente - Europe » (IEE).

Elle comprend :

- > La participation à la formation (10 jours)
- > La documentation de la formation
- > Des collations - pauses
- > Une attestation de participation

**Notre formation de dix jours se compose de neuf modules** regroupant l'intégralité des connaissances à maîtriser pour obtenir le diplôme Conseiller ou Concepteur Bâtiment Passif :

- > Le standard Bâtiment Passif
- > Enveloppe du bâtiment
- > Ventilation en bâtiment passif
- > Production et alimentation en chaleur
- > Fenêtres et étanchéité à l'air
- > Initiation à l'outil de conception PHPP
- > Calcul économique
- > Atelier fenêtre et exercices
- > Répétitorium

### Le titre

**Concepteur ou Conseiller certifié Bâtiment Passif ?**

Pour participer à l'examen CEPH, l'organisation de l'examen impose de justifier d'une qualification professionnelle compatible. La copie de vos diplômes justifiant de votre qualification professionnelle doit être parvenue à la date préalablement fixée par l'organisateur.

Les participants sans qualification professionnelle en lien avec le bâtiment peuvent prétendre au titre de « Conseiller certifié Bâtiment Passif ».

### Le prix

**Le prix de la formation complète est 2 520 € HT (modules 1 à 9).**

Pour une formation « à la carte » ou pour toute demande d'informations, contactez-nous :

- > Baya Weber : [secretariat@lamaisonpassive.fr](mailto:secretariat@lamaisonpassive.fr)
- > Pascale Poinard : [admin@lamaisonpassive.fr](mailto:admin@lamaisonpassive.fr)
- > Téléphone : 01 45 08 13 35

### L'examen diplômant

**L'examen n'est pas inclus dans le prix de la formation ; il faut s'y inscrire séparément.**

La seule participation aux modules ne garantit pas la réussite de l'examen, un travail d'approfondissement personnel est essentiel.

Prix de l'examen :

- > 560 € HT si le participant a suivi la formation complète
  - > 850 € HT pour les autres participants
- L'examen dure 3 heures.

Le prix de l'examen inclut :

- > Les coûts de passage d'examen et de correction
- > La remise du certificat et l'intégration à la base de données européennes des Concepteurs et Conseillers certifiés :
- > Cette intégration est valide pour une durée de 5 ans à partir de la date de réussite de l'examen

La formation est éligible au titre de la prise en charge par Pôle Emploi/OPCA/FIFPL  
Déclaration d'activité n°11 75 45 120 75  
N° SIRET : 518 555 362 00012  
Code NAF : 7022Z

## Module 1 (4h) Principes du Bâtiment Passif

Prix du module seul : 290 € HT

### Le Bâtiment Passif : un confort optimal été comme hiver

- > Les fenêtres : un composant essentiel en construction passive
- > Construire étanche à l'air avec une forte récupération de chaleur
- > Économie d'énergie et qualité de l'air
- > Concept d'alimentation en ECS et du reste des besoins en chauffage
- > Conception intégrale, assurance qualité et instruments de planification
- > Exemples : expériences et pratique

## Module 2 (11h) Enveloppe du bâtiment

Prix du module seul : 300 € HT

### L'assurance qualité est un aspect important pour une mise en œuvre réussie des bâtiments passifs

- > Exigences à l'égard de l'enveloppe du bâtiment (valeur U, suppression des ponts thermiques, étanchéité à l'air, température de surface, humidité, stockage de la chaleur, confort...)
- > Exemples de construction pour le bois, la maçonnerie et la construction mixte
- > Méthode de calcul des ponts thermiques
- > Appel d'offre et attribution
- > Mise en exploitation
- > Conduite de chantier et assurance qualité

## Module 3 (15h - 2 jours) Ventilation

Prix du module seul : 750 € HT

### Les connaissances nécessaires à la ventilation en Bâtiment Passif seront travaillées sous forme de présentation puis d'exercices théoriques. Vous apprendrez à connaître les exigences imposées par la ventilation à la pratique de conception intégrale. Ce point est indispensable à la conception et construction passives.

- > Pourquoi le bâtiment passif a-t-il besoin de ventilation ?
- > Différents concepts de ventilation
- > Ventilation, exemples et exercices : exemples de conception en maison individuelle ; composants ; zonage et dimensionnement des débits
- > Livraison : réglage et mise en route des l'installation de ventilation

## Module 4 (7,5h - 1 jour) Production et alimentation de chaleur

Prix du module seul : 300 € HT

### La technique du bâtiment joue un rôle important en passif. Ce module approfondit vos connaissances sur les particularités de l'ECS et du chauffage en Bâtiment Passif et présente les différents concepts pour l'alimentation et la distribution de chaleur au travers d'exercices pratiques.

- > Chaleur : introduction
- > Particularités sur le chauffage et l'ECS en Bâtiment Passif
- > Sources de chaleur : pompe à chaleur, biomasse, fossiles, systèmes compacts pour la ventilation, chauffage de l'ECS
- > Distribution de la chaleur
- > Installations solaires thermiques
- > Exemples issus de la pratique

## Module 5 (7,5h - 1 jour) Fenêtres et étanchéité à l'air

Prix du module seul : 300 € HT

### Fenêtres, vitrages, portes, etc.

- > Thermographie et étanchéité à l'air
- > Atelier fenêtres : assurance qualité
- > Exigence de la valeur U et de température de surface
- > Composants : châssis, vitrage, bords de vitrages

## Module 6 (15h - 2 jours) Outil de conception PHPP

Prix du module seul : 650 € HT

### Pré-requis pour les participants :

- > Connaître les bases d'Excel
- > Apporter un ordinateur ayant Excel 97 (ou plus récent), avec un lecteur CD ou une clé USB
- > Pour le cours, il est nécessaire d'avoir acquis une licence du logiciel PHPP (voir conditions sur le site [www.lamaisonpassive.fr](http://www.lamaisonpassive.fr))

- > Introduction à la méthode de travail PHPP
- > Principe du bilan thermique selon NF EN ISO 13790
- > Notions de base et exercices sur des bâtiments
- > Surface de référence énergétique, surface d'enveloppe, volumes
- > Pertes de transmission sur les parois opaques, fenêtres et portes
- > Les ponts thermiques
- > Gains solaires et influence de l'ombrage
- > Calcul des pertes liées à la ventilation, influence de l'étanchéité à l'air
- > Calcul du besoin de chaleur en Bâtiment Passif
- > Cas d'été

## Module 7 (3,5h - 1/2 journée) Calcul économique

Prix du module seul : 290 € HT

- > Concept et coût du cycle de vie
- > Facteurs influant sur le coût
- > Potentiel d'économie sur l'enveloppe et la technique du bâtiment
- > Méthodes de calcul d'investissement : statique ; valeur en capital ; annuité
- > Exercices de calcul pour chaque méthode

## Module 8 (4h - 1/2 journée) Complément de formation

Prix du module seul : 300 € HT

- > Définition du Bâtiment Passif et exigences relatives aux composants
- > Principes de la conception
- > Calcul des valeur U pour les parties opaques et les fenêtres
- > Effets des ponts thermiques et étanchéité à l'air
- > Technique du bâtiment : concepts de ventilation, d'ECS et de chauffage
- > Rentabilité : application pratique des différents procédés de calcul de l'investissement

## Module 9 (7,5h - 1 jour) Répétitorium

Prix du module seul : 370 € HT

### Les connaissances acquises pendant les modules 1 à 8 sont appliquées et approfondies pendant cette journée à l'aide d'exercices pratiques

- > Extraits du contenu
- > Résumé de l'enveloppe
- > Résumé technique
- > Résumé économique
- > Exercices